

## PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement  
de l'école Louis-Cyr  
le mardi 18 janvier 2022 à 18 h 30  
Via l'application TEAMS

---

### Étaient présents :

### Étaient absents :

#### Membres de la direction :

M. Éric Sansfaçon, directeur  
Mme Alexandra Verville, directrice adjointe

#### Membres parents :

Mme Annie Boulianne  
Mme Élyse Boyer, membre substitut  
Mme Sylviane Deslandes  
M. Jean-Claude Guérin  
Mme Annie Lapré  
Mme Mélissa Lavigueur  
Mme Laurence Tremblay

#### Membres du personnel :

M. Denis Beaudoin  
Mme Audrey Benoit  
Mme Pierrette Boudrias  
Mme Andrée-Anne Charron  
Mme Christine St-Jean  
Mme Kathleen Tremblay

#### Membre de la communauté

Mme Chantal Labrie

#### Étudiants

Jean-Christophe Landry  
Zachary Sanche

- 
- Mot de bienvenue**  
Ouverture de l'assemblée à 18 h 30. Mme Boulianne souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.
  - Adoption de l'ordre du jour**  
(CÉ 180122-17)  
M. Sansfaçon présente l'ordre du jour. Jean-Christophe Landry demande l'ajout du point 12.1 « Abreuvoirs et fontaine d'eau », Mme Lapré demande l'ajout du point 12.2 « Critères d'admission au profil *Multisports* » et Zachary Sanche demande l'ajout du point 12.3 « Produits hygiéniques dans les toilettes des filles ». Mme Labrie, secondée par M. Guérin, propose l'adoption de l'ordre du jour modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Parole du public**

M. Alain Landry, parent d'un élève de 6<sup>e</sup> année à l'école Daigneau, est présent à la rencontre. Il mentionne être déçu que son enfant n'ait pas été sélectionné pour faire partie du *Multisports* pour l'année scolaire 2022-2023. Il aimerait connaître les critères de sélection et demande si le conseil d'établissement avait entériné les critères auparavant. M. Sansfaçon et Mme Boulianne précisent que tous les ans les critères sont discutés avec les membres. Ils ajoutent que les critères ont été choisis pour que le profil soit accessible pour tous les élèves et non seulement pour ceux qui excellent dans le sport.

**4. Adoption du procès-verbal du 16 novembre 2021 et suivis**

(CÉ 180122-18)

M. Sansfaçon fait la lecture du procès-verbal du 16 novembre dernier et fait un retour sur les différents points abordés lors de la dernière rencontre. Les activités de Noël prévues le 21 décembre 2021 ont été annulées et reportées puisque les écoles ont été fermées selon les procédures gouvernementales. Pour faire suite aux inquiétudes face aux élèves du premier cycle, un courriel a été envoyé aux parents. En lien avec les notes sur le portail, un message a été fait aux enseignants, mais un support supplémentaire doit être apporté puisque certains n'ont toujours pas déposé de notes. Mme Deslandes, appuyée par Mme Labrie, propose l'adoption du procès-verbal du 16 novembre 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Mise à jour situation COVID**

M. Sansfaçon explique les changements des règles d'isolement et la passation des tests de dépistage. Désormais, les parents ne seront plus informés sur les cas positifs présents dans l'école.

**6. Activités étudiantes :**

(CÉ 180122-19)

6.1 Activités de la Saint-Valentin

Le conseil étudiant se rencontre cette semaine pour discuter des activités. Les membres seront informés des activités par courriel.

\* Le 3 février 2022, les membres ont reçu un courriel décrivant les activités et tous ont donné leur approbation.

**7. Organisation scolaire**

Le comité travaille présentement sur l'organisation scolaire. Les membres seront avisés à la prochaine rencontre des modifications.

**8. Budget révisé**

(CÉ 180122-20)

M. Sansfaçon présente en détail le budget révisé en expliquant les raisons des ajustements quant au budget initial. Comme le parascolaire n'a pas utilisé toutes les sommes, celles-ci sont récupérées pour absorber les sommes reliées aux dépenses COVID. Mme St-Jean, appuyée par M. Guérin, propose l'adoption du budget révisé tel que présenté.

**9. Normes et modalités : Bulletin 1<sup>re</sup> étape**

M. Sansfaçon fait part aux membres que le ministre de l'Éducation a reporté la remise du bulletin au 11 février 2022. Notre comité « Normes et modalités » propose de repousser la date jusqu'au 21 janvier 2022. Cette décision permettra aux enseignants d'entrer toutes les notes, de traiter tous les résultats et de faire l'analyse des dossiers des élèves. Les élèves pourront remettre leur demande d'admission à temps au cégep puisque celui-ci n'a pas repoussé ses dates d'admission.

**10. Parole du délégué au comité de parents**

M. Guérin a assisté à la rencontre du 15 décembre 2021. La nouvelle école à Léry ainsi que le choix du nom ont été présentés. La prochaine rencontre aura lieu le 19 janvier 2022.

**11. Parole du représentant de la communauté**

Mme Labrie mentionne que la St-Vincent-de-Paul va débiter des cuisines collectives pour les gens dans le besoin. Elle a rencontré le nouveau directeur de la maison des jeunes et l'ouverture se fera le 19 janvier dès 16 h. La maison des jeunes sera ouverte du mercredi au vendredi.

**12. Varia**

12.1 Abreuvoirs et fontaine d'eau

Plusieurs élèves mentionnent que les abreuvoirs ne sont pas en bon état, que la pression est très faible. La seule fontaine d'eau accessible se retrouve au gymnase. M. Sansfaçon précise que les ressources matérielles ont comme mandat d'ajouter deux nouvelles fontaines d'eau, une au 2<sup>e</sup> étage et une autre à la cafétéria.

12.2 Critères d'admission au profil *Multisports*

Mme Lapré est désolée que sa fille ne soit pas sélectionnée au profil l'an prochain et trouve important que les membres se penchent sur les critères de sélection. Elle précise que les parents manquent d'informations et aimerait que les membres soient plus impliqués dans ce processus. M. Sansfaçon mentionne que le comité fera un retour sur les critères et des propositions seront présentées aux membres.

12.3 Produits hygiéniques dans les toilettes des filles

Zachary mentionne que les filles aimeraient que des distributeurs de produits hygiéniques soient installés dans les salles de bains. M. Sansfaçon assure que l'école a tous les produits nécessaires à la disposition des élèves à plusieurs endroits dans l'école. Une vérification sera faite pour l'acquisition de distributeurs.

**13. Levée de l'assemblée**

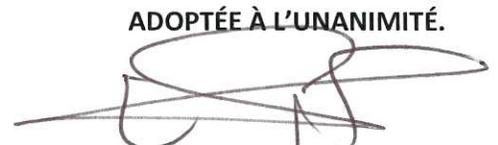
(CE 180122-21)

Zachary Sache propose la levée de l'assemblée à 20 h 03.



Annie Boulianne  
Présidente

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



Eric Sansfaçon  
Directeur

Adopté : Le mardi 22 mars 2022